VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALCOOLISME ETC.

Par Profil supprimé Postée le 03/11/2010 13:41

Madame, Monsieur,Notre fils de 30 ans connaît depuis au moins 10 ans des problèmes dont la partie visible de l'iceberg sont l'alcool et/ou la drogue, les jeux, etc. En fait, nous ne sommes plus sûrs de rien. Il y a 4 ans, il a été hospitalisé pendant 3 mois en psychiatrie avec le diagnostic: psychose légère, mais intelligence relativement élevé. La transition vers la vie "normale" aurait dû passer par l'hôpital de jour, la psychothérapie et la prise d'un médicament, prozac si mes souvenirs sont bons. Cependant, notre fils a tout refusé en déclarant qu'il serait capable de s'en sortir seul. Par la suite, il travaillait un peu, mais en l'absence d'un minimum d'hygiène de vie, ne tient jamais le coup nulle part. Actuellement, il va à nouveau très mal, s'est confié à moi, considère qu'il doit quitter notre ville où ses fréquentations ne lui sont pas bénéfiques, mais reconnaît avoir besoin d'aide. L'idéal serait probablement une structure "surveillée", dans laquelle il pourrait vivre pendant relativement longtemps et qui permettrait aussi une réhabilitation professionnelle. Nous vivons dans la partie francophone de la Belgique qui semble assez pauvres en institutions ad hoc. Etant Allemande, je connais plusieurs institutions en Allemagne, mais d'une part, notre fils ne veut pas aller en Allemagne, d'autre part, il est à craindre qu'il ait maintenant trop de difficultés de s'exprimer en allemand. Et voici ma question: la France, disposerait-elle de structures susceptibles de pouvoir aider notre fils? Ou pourriez-vous me communiquer des adresses, numéros de téléphones, é-mails.... qui pourraient me mettre sur une piste?
Je vous remercie d'avance pour votre réponse et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mise en ligne le 05/11/2010

Bonjour.

Il est très positif et important que votre fils ait pu se confier à vous. Il évoque sa grande souffrance et le besoin d'être aidé. Voilà à nouveau un élément positif, puisqu'il ne souhaitait pas l'être à la suite de sa première prise en charge en psychiatrie. Il lui a certainement fallu ce temps pour appréhender la nature de ses troubles et leur caractère fluctuant. Il décrit également une certaine fragilité due à son environnement "amical" (ses "fréquentations"). En somme, il semble avoir pris conscience de ses difficultés, de l'origine de celles-ci, et paraît ainsi disposé à s'investir de manière différente dans sa démarche de construction personnelle.
Aussi, notre premier conseil consiste à vous proposer de reprendre contact avec le ou les service(s) au sein duquel (desquels) votre fils a été accueilli précédemment afin de sonder les possibilités d'hébergement thérapeutique. En effet, c'est à ce type de dispositif que vous faites allusion dans votre question. Cependant, est important d'avoir à l'esprit que les temps de prise en charge sont limités dans ce type de structure, n'exédant pas plusieurs mois voire une année.
Il en existe également en France spécialisés en psychiatrie ou en addictologie. En l'occurence, nous ne disposons que des adresses concernant l'addictologie. Vous trouverez ainsi les coordonnées d'une structure basée à Valenciennes via le lien en bas de page.

N'hésitez pas à nous recontacter si vous le souhaitez.
Au téléphone : 0033 800 23 13 13 de 8h à 2h, 7 jours /7. L'appel est anonyme.

Cordialement.